



10 mai 2020

Ensemble, réussir la reprise : la nouvelle plateforme web des acteurs économiques

Le projet est porté collectivement par la Région, la préfecture de région Hauts-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et la Chambre régionale d'agriculture, mais aussi les syndicats professionnels, le MEDEF, la CPME et l'U2P.

Son objectif : présenter toutes les informations aux TPE-PME du territoire leur permettant de réussir la reprise.

Relancer l'activité des entreprises en organisant les espaces de travail, en permettant la distanciation requise, en mettant à disposition des salariés tous les équipements nécessaires pour protéger leur santé. C'est un défi important qui attend les entreprises des Hauts-de-France. Toutes ne sont en effet pas égales face à cette pandémie.

En particulier, certains chefs d'entreprises peuvent être démunis face à la réglementation, aux dispositifs à mettre en place, aux initiatives à prendre pour remobiliser les salariés, les clients, ou pour adapter les procédures internes, dans ce nouveau contexte.

C'est la raison pour laquelle la Région Hauts-de-France, en partenariat avec l'Etat, les chambres consulaires, les organisations patronales, met en place la plateforme web :

<https://reprise.hautsdefrance.fr>

Pour les accompagner et afin qu'elles ne sentent pas seules, cette plateforme web est conçue comme un espace ressource pour toute entreprise qui se pose légitimement des questions au sujet du redémarrage de ses activités.

La plateforme recense ainsi toutes les informations et solutions concernant le respect des mesures barrières, sanitaires et de distanciation sociale. Les TPE-PME pourront aussi s'informer sur l'organisation du travail de leurs salariés, le dialogue syndical, l'accueil des clients, des fournisseurs et des prestataires. Elles pourront également se renseigner sur les aides qu'elles peuvent solliciter, et consulter les fiches pratiques par métiers ou encore le respect des obligations légales mises en place par le Ministère du travail.

Bénéficiant des contributions de plusieurs filières économiques régionales, cette plateforme est l'exemple même de la solidarité qui existe entre les entreprises des Hauts-de-France, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

Déjà pourvue de plusieurs vidéos très pratiques et de témoignages, elle évoluera pour accompagner chaque chef d'entreprise afin qu'aucun ne se sente isolé face aux défis de la période qui s'ouvre à eux. Le seul objectif : ensemble, réussir la reprise.



10 mai 2020

Contacts presse

Région Hauts-de-France :

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 06 75 93 38 28

Sébastien Voisin – Attaché de presse : sebastien.voisin@hautsdefrance.fr – 06 47 67 14 26

Préfecture de la région Hauts-de-France :

Service régional de la communication interministérielle : pref-communication@nord.gouv.fr - 03 20 30 52 50

CCI Hauts-de-France :

Nathalie Delelis : n.delelis@hautsdefrance.cci.fr – 07 86 60 31 71

CMA Hauts-de-France :

Timothée Dubois : service communication : t.dubois@cma-hautsdefrance.fr – 06 08 68 65 57

Chambre régionale d'agriculture Hauts-de-France :

Michel Leroy – Directeur Général : m.leroy@hautsdefrance.chambagri.fr – 06.77.67.30.91

MEDEF Hauts-de-France :

Marion Sigier - relations médias : msigier@medef-hdf.fr – 06 88 98 26 27

CPME Hauts-de-France :

Didier Fabre - délégué régional : dfabre@cpme-hautsdefrance.fr – 06 49 70 58 62

U2P Hauts-de-France :

Stéphanie Verbregue – secrétaire générale : s.verbregue@u2p-hautsdefrance.fr – 07 66 27 87 42